

# RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

13U16

Rendu exécutoire  
le



## EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Date d'origine :

Juillet 2019

**4d**

ARRET du Projet - Dossier annexé à la  
délibération municipale du **15 Juin 2018**

APPROBATION - Dossier annexé à la  
délibération municipale du **26 Juillet 2019**

### *Urbanistes :*

Mandataire : ARVAL

Agence d'Urbanisme ARVAL  
Sarl MATHIEU - THIMONIER - CARRAUD  
3 bis, Place de la République - 60800 CREPY-EN-VALOIS  
Téléphone : 03 44 94 72 16 - Fax : 03 44 94 72 01  
Courriel : Nicolas.Thimonier@arval-archi.fr

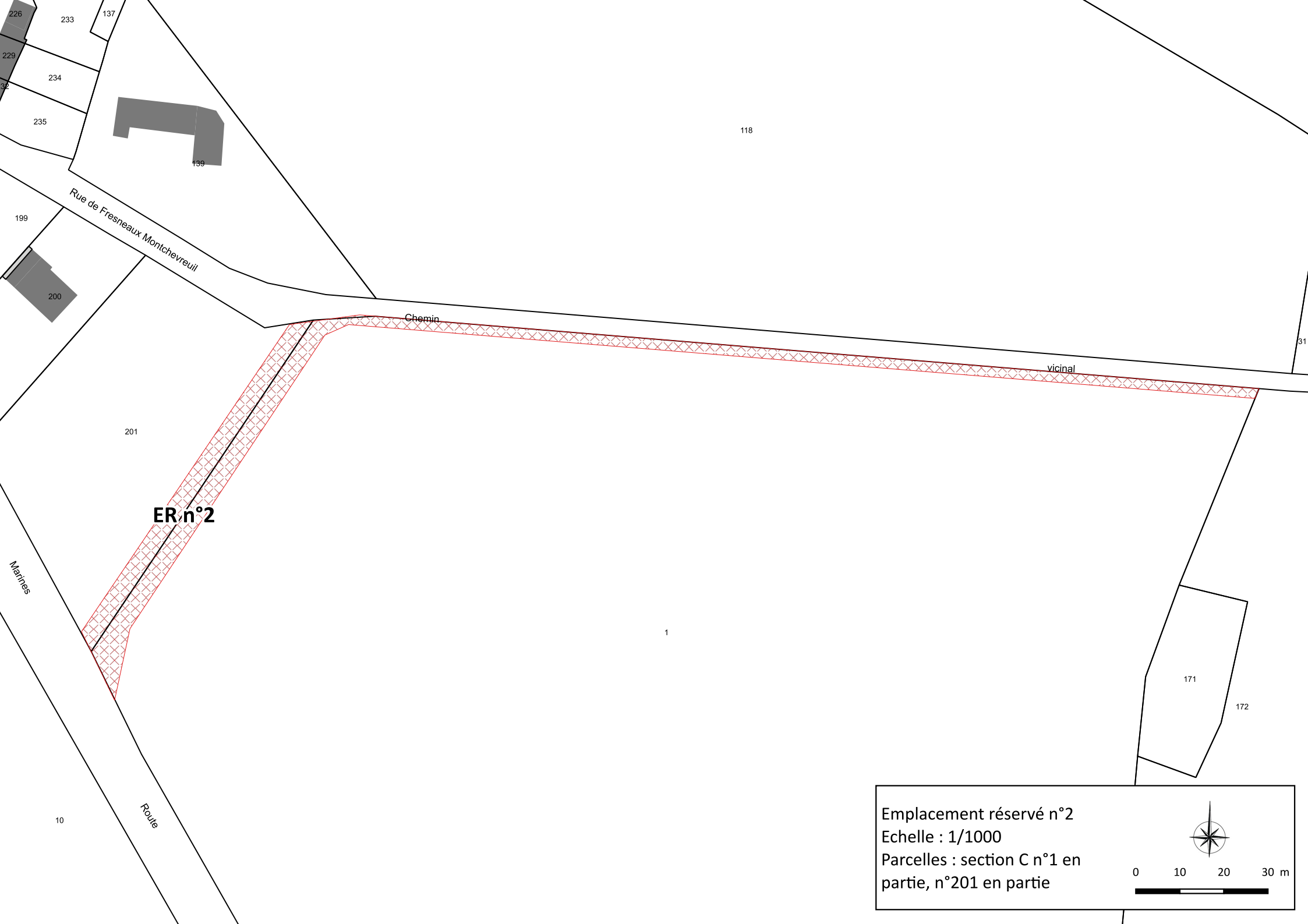
Equipe d'étude :

N. Thimonier (Géog-Urb)

Participation financière : Conseil Départemental de l'Oise

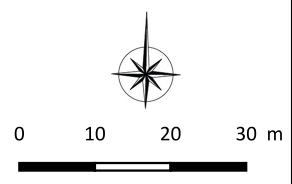
## LISTE DES EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

N° ER	REFERENCE PARCELLE CADASTRALE	EMPRISE	BENEFICIAIRE	DESTINATION
ER n°1	zone UAp Parcelles n°331 (en partie), n°302 section D	<b>SUPPRIMÉ À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE</b>		
ER n°2	zone N Parcelles n°1 (en partie), n°201 (en partie), section C	1 292 m <sup>2</sup>	Commune	Aménagement d'une nouvelle voie débouchant sur la RD3 depuis la route de Fresneaux
ER n°3	zone UD et zone UA Parcelles n°126 (en partie), n°133 (en partie) et n°223 (en partie), section W ; Parcelle n°51 (en partie), section D	278 m <sup>2</sup>	Commune	Création d'une sente piétonne depuis le centre du village vers le quartier d'habitat récent des Petits Carreaux
ER n°4	zone UA Parcelle n°124, section A	<b>SUPPRIMÉ À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE</b>		
ER n°5	Parcelle n°16 (en partie), section X	<b>SUPPRIMÉ À L'ISSUE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE</b>		



**ER n°2**

Emplacement réservé n°2  
Echelle : 1/1000  
Parcelles : section C n°1 en  
partie, n°201 en partie





**ER n°3**

Emplacement réservé n°3  
Echelle : 1/1000  
Parcelles : section W n°126 en partie,  
n°133 en partie ; n°223 en partie,  
section D n°51 en partie



0 10 20 30 m